



PV REUNION COMMISSION SPORTIVE D25 28 avril 2025 à 20h00 – Zoom

Présents : Michel COMPAGNE (CD25), Jacques DUSSOUILLEZ, Christophe GROS, Jean-Michel HELLER, Jean-Marc LEROY, Karine CAPELLI, Aurélien VAUTHIER (CD90)
Excusés : Thierry BEAUMONT, Valentin BUGNET, Roland OPPIZZI

1. Calendrier 2025/2026

Proposition des dates des compétitions départementales en corrélation avec le calendrier publié des compétitions régionales et nationales.

- Championnat et Criterium Fédéral calés sur les mêmes week-ends que les niveaux national et régional.
- Particularité journée 4 phase 2 : vendredi 17 avril (alignée avec le week-end choisi en régional en fin de vacances plutôt que la date nationale en milieu de vacances)
- Particularité journée 5 phase 2, programmée vendredi 8 mai (férié). Par d'intérêt à la décaler, le vendredi suivant est dans le weekend de l'Ascension.
- Top détection départemental le samedi 6 décembre (date limite demandée Ligue inconnue, top régional le 18/01).
- Championnats du Doubs vétérans le dimanche 7 décembre (date limite demandée Ligue le 04/01, jugée trop proche de la reprise après nouvel an).
- Finales départementales par classement le dimanche 1^{er} mars (évite la fin de vacances du 22 février).
- Championnats du Doubs jeunes et seniors les dimanche 24 mai et lundi 25 mai (Pentecôte). Annonce la veille du tournoi de Seloncourt le même week-end, choix du dimanche et lundi pour limiter l'impact à un seul jour commun au lieu des 2 jours. Pas de date possible libre avant, pour tenir compte des 4 tours du Critérium.
- Finales jeunes par équipes le samedi 6 juin.
- Titres districts et départementaux par équipes abandonnés du fait de la fin tardive du championnat.
- Finales Coupes Barbier le vendredi 12 juin.

Le calendrier est téléchargeable en cliquant ici : [Calendrier D25 2025-2026](#)

2. Règlements sportifs compétitions 2025/2026

Voici les évolutions des règlements des compétitions proposées par la Commission Sportive pour la prochaine saison :

Championnat par équipes

- Au vu de la fin tardive de la phase 2 (5 juin), retrait des titres départementaux.
- Précision si un 1^{er} de poule d'une division X ne peut pas réglementairement monter (à cause du retrait d'une de ses équipes de la division supérieure à la fin d'une des 2 phases précédentes, cas de Pontarlier en D1 lors de la 2^e phase actuelle, ou à cause de la descente d'une de ses équipes de la division supérieure dans la division X) : sa place est neutralisée. Le suivant dans la poule (2^e) prend sa place de 1^{er} et est désigné pour monter, et le 3^e de la poule prend la place du 2^e et monte s'il le souhaite (de D1 en R4) ou est désigné pour monter dans les autres divisions départementales.
- Proposition de Valentin Bugnet par mail : « Je souhaiterais proposer une modification (si cette dernière est recevable) qui consiste à faire monter obligatoirement les deux premiers de chaque poule de D1 ».
Réponse apportée : le règlement des montées de D1 en R4 est du ressort de la Ligue et non du Comité départemental. Le caractère facultatif de la montée du 2^{ème} est dans le règlement de la Ligue. Quant au premier, c'est le règlement fédéral qui ne sanctionne d'une descente qu'en cas de refus de monter 2 fois consécutivement.

Championnat par équipes jeunes

RAS

Critérium Fédéral

- Placement d'un nouveau joueur au 1^{er} tour : derrière le dernier meilleur classé que lui, **et qui a joué au moins 2 tours la saison précédente pour le placement du 1^{er} tour.**
Ceci pour éviter qu'un joueur qui n'a joué qu'un seul tour la saison précédente ne pénalise le placement d'un nouveau joueur à une position inadéquate pour son classement, en étant placé trop bas dans la liste.

NB : un questionnaire va être lancé par la Ligue à toutes les féminines de la région pour connaître leur avis sur la formule mixte actuelle pour toutes les féminines, et savoir si on conserve cette formule.

Finales par classement

Pour assurer la conservation du classement intégral, proposition adoptée de limiter le nombre d'inscrits à 64 joueurs dans le tableau H8.

La priorité sera donnée à l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Pour le principe, la limite des autres tableaux sera fixée à 32 joueurs.

3. Gymnase Diderot compétitions individuelles

La ville de Besançon nous informe que le matériel du Comité ne pourra plus être stocké à Diderot ni dans le nouveau gymnase construit sur le complexe, ni dans l'ancien qui va commencer à être rénové.

L'utilisation du 2^{ème} gymnase serait impossible pendant les travaux pour acheminer des tables pour chaque tour de compétitions individuelles.

Le Comité, par l'intermédiaire de Christophe GROS, propose l'organisation d'une réunion avec la ville pour trouver une solution avec eux où stocker nos tables.

Par ailleurs, les nouveaux plateaux qui doivent remplacer ceux des tables abimées par le transport par les employés de la ville, pris en charge par leur assurance, ne sont pas encore livrés.

Le Comité va faire appel à candidature pour que des clubs mettent à disposition leurs salles et leurs tables pour disputer les tours de critérium, quitte à les organiser sur 2 lieux de 12 tables, ou un lieu de 20 à 24 tables, si l'utilisation de Diderot s'avère impossible pour l'ensemble de la saison.

4. Questions diverses

Michel COMPAGNE trésorier du CD25 souligne qu'il serait bien de prévoir si nécessaire une réunion courant juin avec le CD 90 pour une clarification de la facturation pour la saison prochaine concernant les compétitions communes dans le district Belfort/Montbéliard.

Fin de réunion à environ 22h30.



Jean-Michel HELLER
Commission Sportive Départementale